

Le parc Roi Baudouin est-il bien un parc ?

Le conseiller Écolo Éric Jurdant est revenu une fois de plus sur l'affectation du parc roi Baudouin, qui sera bientôt minéralisé.

Très petite séance du conseil durbuysien ce lundi soir. Le seul débat qui s'est fait jour l'a été en toute fin de séance, lors des questions d'actualités posées par le conseiller de la minorité Écolo, Éric Jurdant. Ce dernier est revenu une fois de plus sur la prochaine affectation du parc roi Baudouin, qui sera bientôt rénové et minéralisé. Au point de départ, le conseiller s'interroge sur les raisons de la disparition d'un arbre remarquable sur ce site au centre de Durbuy.

Le bourgmestre Philippe Bontemps répond illico que cet arbre était malade et qu'il en allait de sa responsabilité de bourgmestre de le faire enlever pour des raisons de sécurité. « *Imaginez qu'une branche s'affaisse sur un jeune enfant ? Par ailleurs, un autre arbre*

est, lui aussi, malade. »

Le conseiller élargit alors le débat sur l'affectation du site : « *Je suis toujours très étonné qu'on le nomme encore parc roi Baudouin, alors qu'on y trouve au final très peu d'espaces verts et qu'il est amené à être minéralisé dans le cadre de sa rénovation prochaine... Et pourtant, j'ai vérifié, au cadastre, il s'agit bien d'une zone verte. Ne faudrait-il pas, au contraire, le réaffecter à sa destination initiale ?...* »

L'échevin du Tourisme, Pablo Docquier réagit : « *Si on vous écoute, ce la signifie la fin du Marché de Noël de Durbuy. Dois-je vous rappeler qu'il y a toute une économie derrière,* »

« *Rassurez-vous, l'économie se porte très bien à Durbuy Vieille-Ville. Je pense résolument qu'il faut des activités qui correspondent au site qui les accueille et non des sites qui s'adaptent aux activités* », enchaîne Éric Jurdant.

Le bourgmestre Philippe Bontemps ponctue ces échanges : « *Peut-on encore parler de parc avec*

seulement quatre arbres ? »

« La Maison de la laïcité a besoin d'un coup de neuf »

En début de séance, après l'examen des divers points consacrés aux fabriques d'église, Éric Jurdant, est également revenu sur l'état de la Maison de la Laïcité, située en Chainrue à Barvaux, dont l'état laisse quelque peu à désirer. « *J'ai fait le calcul des sommes versées ce mois-ci aux fabriques d'église par la Commune et on en est à environ 23 000 €. Ne pourrait-on pas envisager que le Commune, via les ouvriers communaux, ne donne un petit coup de peinture à la Maison de la Laïcité ou n'y installe un éclairage à détection ? Ne fût-ce qu'une solution temporaire....* »

L'échevin Fabrice Sarlet répond : « *C'est un point qui revient fréquemment au collège et pour lequel nous sommes en réflexion. Nous pensons que cela doit être envisagé dans le cadre de la rénovation globale de la place effectivement* ».

JULIEN BIL 